



Engagements RSE
Responsabilité Sociétale d'Excellin

Version 1 du 12 Février 2024



Déclaration d'engagement d'Excellin

Cette déclaration traduit l'engagement sociétal d'Excellin en inscrivant, en principe et en dynamique les engagements sociaux et environnementaux de l'activité de conseil inscrit en norme ISO 26000. Elle est susceptible d'évoluer.

1.Principes fondamentaux:

Excellin s'engage à respecter les 7 principes fondamentaux:

- a.La gouvernance de l'organisation
- b.Les droits de l'Homme
- c.Les relations et conditions de travail
- d. L'environnement
- e.La loyauté des pratiques
- f.Les questions relatives aux clients
- g.Les communautés et le développement local



* Les chiffres correspondent aux numéros des chapitres de la norme ISO 26000.



a. Gouvernance de l'organisation

Excellin s'engage au sein de sa structure, à promouvoir un développement équitable et juste pour l'ensemble des acteurs, intervenants et clients en relation avec ses activités et en prenant en compte l'inquiétude environnementale.

b. Les droits de l'Homme

Excellin s'engage à respecter les droits de l'homme comme définis dans:

- La déclaration Internationale des Droits de l'Homme
- La convention Européenne des Droits de l'Homme
- La convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant

A ces fins,

Excellin s'engage à respecter chacun d'entre nous, chacun des acteurs de son environnement social, économique et environnemental en éliminant toute forme de travail "forcé", discrimination sur quelque sujet que ce soit "race", couleur de peau, religion, sexualité, handicap...

c. Les relations et conditions de travail

Parce que chaque partenaire est une valeur inestimable, Excellin s'engage à favoriser, développer et promouvoir des relations humaines:

- Respectueuses l'une envers l'autre,
- A travailler au maximum à la bonne entente sociale au sein d'Excellin, avec ses partenaires et chez ses clients,
- A travailler à l'identification des Risques Psycho-Sociaux dans les organisations visitées,
- A travailler au maximum en respectant les capacités physiques de chacun, en





améliorant les conditions de travail de chacun quel que soit le type de poste occupé.

Excellin s'engage également à maintenir, en tant qu'intervenant au sein de vos structures:

- La formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail),
- La Formation Référent PRAP (Prévention de Risques liés aux Activités Physiques),

et à partager ce savoir dans un esprit de développement collaboratif.

d. L'environnement

Excellin s'engage dans la protection active de l'environnement en:

- Travaillant avec des produits et / ou partenaires locaux (dans un rayon de 100 kms maximum du siège social) afin de réduire l'impact environnemental,
- Trier ses déchets,
- Favoriser l'utilisation des transports en commun quand possible,
- Compenser son bilan carbone par la mise en place d'un partenariat avec des organismes de compensation carbone,
- Réaliser son bilan carbone annuellement,
- Publier ses bilans carbone et ses partenariats,
- Et à prendre ou soutenir toute autre action contribuant à l'engagement écologique.

e. La loyauté des pratiques

Excellin s'engage à respecter ses partenaires, ses clients dans les échanges et les relations contractuelles entre les parties.



Excellin s'engage à:

- L'honnêteté des échanges avant durant et après la mission confiée,
- La sincérité des relations humaines,
- La promotion des valeurs Excellin, et des bonnes pratiques relationnelles,
- L'accompagnement des équipes rencontrés,
- La pro activité dans la gestion de ses activités de conseil, formation, management,
- La loyauté, l'équité et la bienveillance dans le management engagé,
- A n'éluder aucune question ou doute.

f. Les questions relatives aux clients

Excellin s'engage à son positionnement éthique des affaires en:

- Veillant à éviter les conflits d'intérêt,
- Veillant à ne pas transiger sur ses valeurs,
- Garantir la confidentialité des échanges entre toutes les parties, y compris lors de transfert d'informations,
- Garantir un transfert de savoir lors des missions afin de pérenniser les actions, correctifs, nouveautés déployées au sein des organisations clientes.

g. Les communautés et le développement local

Excellin s'engage à favoriser le développement local des ses partenaires économiques en favorisant l'achat des consommables, produits (ex: site web..) dans un rayon de 100 kms autour du siège social, ou si impossible achat de produits Français voire Européen.

Thomas BOYER

